L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 78. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 JUIN 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIENY, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $15; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans ce dernier partie du journal, paieront $1.50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1.50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur ont été envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN 20 JUIN.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions au-dehors, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co.—dans leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, 200 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co.—dans leur salle d'encan rue de Chartres, marchandises sèches de saison, drap d'été, &c. Aussi, 30 caisses de chapeaux et casquettes drap et lisse, chapeaux Panama, &c.

Par Montgomery & Bres—dans leurs salles d'encan rue du Camp, un assortiment général de meubles; Aussi, aux écuries de P. Liner, rue Gravier beaux chevaux de selle et de trait, mulets, vaches laitières, harnais.

Par Hein, Blohm & Co.—dans leur salle rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, chapeaux, pour des billets de ville pris au pair.

Par O. Valeton—à l'entrepôt Eagle, rue Commune, 75 tierçons jambons extra passés au sucre.

Par D. E. Morphy—au No 47, rue des Magasins 166 barriques vin d'Écosse et 221 barillets clous de différentes grosseurs.

Aussi—au coin des rues Poydras et Magasins, jambons; au No 57 de la rue des Magasins, huile de charbon.

Par S. Guinault—à la Métairie, aux écuries de Jeannet, les animaux de Mme Vve Trion, comprenant 41 belles vaches laitières avec veaux et 17 au moment de vêler, 10 belles taures, 1 taureau et 2 chevaux, &c. &c.

Par Hoffman & Marks—au No 28 de la rue de Chartres, habillements pour la saison, lingerie de messieurs, chapeaux feutre et paille—sans réserve.

Par J. P. Boise—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, groceries.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille Levée.

Chapeaux et articles de saison.—L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente de chapeaux et de marchandises de choix que feront ce matin à 10 heures, MM. Vincent & Co, rue de Chartres, No 16. Ces articles composent un assortiment complet très convenable pour le commerce de la ville.

Ventes d'immeubles à l'encan.—On trouvera dans notre partie anglaise une liste considérable d'immeubles vendus hier à l'encan par MM. Faitrey & Hill. Le montant total ne s'élève pas à moins de $116,000.

Embarras et Impuissance.

On n'a jamais vu une position politique plus tendue que celle que les événements ont faite au Président Johnson et à son cabinet. Le Président a à faire exécuter une loi du Congrès; c'est une obligation pour lui, quelle que soit la loi. Par la Constitution, il peut s'y opposer dans une certaine mesure, mais quand son opposition est vaine, il faut qu'il se soumette et passe, bon gré mal gré, à l'exécution, à moins qu'il ne préfère, en donnant sa démission, laisser à d'autres le soin de consommer ce qu'il croit être un abus, une injustice ou un passe droit. M. Johnson n'est pas précisément dans ce cas; il ne s'oppose pas à l'exécution des lois de reconstruction, et la preuve de cela, c'est la conservation des anciens généraux commandant les départements dans les mêmes départements divisés en districts de reconstruction. Nous n'en voyons qu'un nouveau, le général Pope, et on ne peut pas dire que celui là soit un conservateur opposé à la politique du Congrès.

Le général Pope, à propos d'une fort mince affaire qu'il n'a pas comprise évidemment, ou qu'il a voulu mal comprendre, a bouleversé l'administration municipale de Mobile, sous prétexte que le maire, la police et le Conseil de ville pouvaient être suspects d'être plutôt conservateurs que radicaux dans un moment où le radicalisme exerce malheureusement un si grand empire sur les aveugles. Si le Président eût voulu réellement agir directement ou souterrainement contre la politique de reconstruction du Congrès, eût-il nommé un général qui se conduit comme le général Pope? Eût-il laissé à son poste un autre général qui s'y conduit comme le général Sickles ou le général Griffin, ce dernier s'amusant à faire des coups d'Etat contre des villages très paisibles et assurément innocents? Si le Président eût voulu agir contre les lois de reconstruction, eût-il laissé les commandants dont nous parlions manipuler à leur aise l'affaire de l'enregistrement dans ce même Sud privé déjà de tant de droits et à qui on ne veut les rendre que par des moyens dérisoires, par des moyens qui ne les feront pas revivre de sitôt. Le Président et son cabinet ont souffert cette manipulation partiale, et ils la souffrent encore, bien qu'ils aient été appelés à donner leur opinion à ce sujet, bien qu'ils l'aient donnée sur la demande même des commandants militaires, et bien que cette opinion soit un peu différente de la règle suivie par eux. Ils souffrent même qu'un de ces commandants donne aux préposés de l'enregistrement des instructions contraires à celles de l'avocat-général des Etats-Unis.

On sait, en effet, le cas que le général Schofield vient d'en faire en Virginie; il a pris le biais opposé et a adressé comme une bravade, sa manière de voir particulière, ses instructions en ses ordres aux officiers de l'enregistrement dans cet Etat; en sorte que le général Schofield est non seulement un commandant militaire, mais encore un législateur et un magistrat. On ne saurait pousser plus loin le mépris de l'Exécutif, et néanmoins l'Exécutif le souffre; il le souffre si bien que l'enregistrement en Virginie a commencé sous les instructions du général Schofield et non sous celles de l'avocat général des Etats-Unis que le cabinet tout entier de M. Johnson avait approuvées, moins un membre, dit-on, qui les a désapprouvées par son silence.

Bien plus, le Président et son cabinet agissant de bonne foi et supposant que les commandants militaires agiront de même, ôtent l'espoir que ce dissentiment ne sera pas une raison suffisante de démission de leur part, et le Président et le cabinet ajoutent avec une bienveillance toute amicale, plus que cela, fraternelle, que leur démission, s'ils la donnaient, serait chose fort regrettable et qu'ils seraient les premiers à la déplorer dans les circonstances actuelles. Est-ce là le langage d'hommes qui veulent s'opposer aux lois de reconstruction, ou bien le langage d'hommes qui veulent que ces lois soient exécutées avec honnêteté et justice?

Il ne s'agit plus maintenant de l'enregistrement des votants, mais de places arbitrairement enlevées aux uns et distribuées aux autres, sans la moindre raison, sans le moindre motif; nous donnons, bien entendu, à ces mots une simple portée légale, car nous ne prétendons pas dire que tous les officiers et fonctionnaires destitués occupassent dignement leurs places. Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir à cet égard. Il s'agit donc simplement de destitutions et de remplacements par une autorité militaire que le Congrès n'a pas investie de ce pouvoir. Si l'Exécutif fédéral permettait de tels abus, en l'absence de tout acte octroyant un semblable pouvoir aux commandants de district, c'est comme s'il disait: "Je ne suis plus rien; je ne suis plus une autorité quelconque; ne vous adressez plus à moi dans vos plaintes, car ce serait inutile; les Etats-Unis n'ont plus de Président."

Nous sommes convaincus que c'est là ce que depuis longtemps: les Etats-Unis n'ont plus de Président. Mais M. Johnson au lieu de rechercher devrait éviter les occasions de mettre ce fait en lumière. On ne le connaît que trop. Tout ce qui émane de lui ou de son cabinet porte le même cachet d'impuissance. A quoi ont abouti les interprétations de l'avocat-général sur l'enregistrement? à rien, si ce n'est à créer un conflit qui n'existait pas. A quoi servent maintenant les opinions bien autrement décisives de l'avocat général sur le pouvoir militaire de révocation des fonctionnaires dans l'ordre civil? à rien. Si le Président se trouvait dépourvu de force même pour soutenir les actes de construction dans leur portée légale, il valait mieux s'abstenir d'émettre aucune opinion à ce sujet. Le pire de tout est de se mettre en contradiction avec ses paroles. M. Johnson laisse parler son avocat-général; il laisse le cabinet approuver ses décisions; puis quand vient le moment de montrer que ce sont aussi les siennes, il recule et tout retombe dans le néant.

N'eût-il pas mieux valu, dès le principe, et quand le général Sheridan demandait lui-même des instructions, lui répondre sans détail en lui plaçant une opinion précise sur la portée des conclusions électorales? Il est probable qu'il y eût eu égard, cela est même certain, car il n'existait alors aucun motif d'irritation entre lui et l'Exécutif, et cette opinion légale aurait eu grande chance de prévaloir partout. Mais le cabinet délibère plus d'un mois avant de prendre une résolution quelconque. Les révocations d'office ont lieu dans l'intervalle; quelques actes de ce genre avaient même précédé l'affaire de l'enregistrement, et c'est aujourd'hui seulement qu'on essaie une restauration provisoire des fonctionnaires publics arbitrairement destitués.

Que le président Johnson soit animé de bonnes et honnêtes intentions, cela ne peut faire l'objet d'un doute pour personne; qu'il soit de sa nature disposé à soutenir les faibles, c'est ce que nous savons et ce que le Sud n'oubliera pas; mais nous sommes obligé d'avouer que M. Johnson a la main malheureuse. Sous cette main, tout devient échec, tout périclite et tout s'anéantit. M. Johnson ne domine pas la situation, il en est dominé, et à chaque instant il courbe la tête après l'avoir portée très haut. Bref, on dirait que le Président ne travaille plus que pour faire ressortir cette vérité malheureuse, c'est qu'aux Etats-Unis il n'y a plus de Président.

Recours à l'Autorité Militaire en Matière d'Enregistrement.

On nous remet la note suivante, émanée du Quartier-Général par ordre du général Sheridan:

Quartier Général, 5ème Dist. Mil.
Nlle-Orléans, 18 juin 1867.

A M. Chas. L. C. Dupuy, par l'intermédiaire du Brig. Génl. Brévt. Geo. A. Forsyth, A. A. Ins. Génl:

Les encanteurs n'étant pas sous le titre des officiers exécutifs ou judiciaires, suivant la définition du bill militaire, M. Dupuy est autorisé à se faire enregistrer, s'il n'en est empêché d'ailleurs par quelque autre raison.

Par ordre, etc.,

(Signé) GEO. A. FORSYTH,
Colonel breveté de l'armée des E. U.,
Sec. affaires civiles.

Nous voyons par cette note que les officiers préposés à l'enregistrement se sont fait une loi qui ne ressemble ni à l'opinion donnée par l'avocat-général, ni même à celle de l'autorité militaire. L'opinion de M. Stanberry est que chacun a droit à l'enregistrement en prêtant serment. Si le général Sheridan n'accepte pas cette opinion, il reconnaît du moins que les encanteurs ne doivent pas être exclus, et en cela il se rapproche de l'avocat-général. Mais pourquoi obliger les postulants à cette démarche auprès du quartier-général, quand il serait si facile de donner ordre aux officiers de l'enregistrement d'admettre telles catégories et de rejeter telles autres, à supposer qu'on ne veuille pas, suivant l'opinion de M. Stanberry, inscrire tous les postulants sous serment.

Cette difficulté soulevée à propos des encanteurs, est faite aussi aux officiers ministériels qui ont été notaires sous la confédération. Nous en connaissons deux et des plus honorables auxquels on vient de refuser l'inscription au rôle des votants. Or, les notaires sont compris par l'avocat-général dans cette catégorie de fonctionnaires appartenant non au gouvernement mais à l'ordre civil et instrumental non dans un intérêt politique mais bien dans un intérêt public, ce qui les met à l'abri de toute exclusion.

Il a été répondu à ces deux messieurs que les officiers de l'enregistrement s'étaient réunis, avaient délibéré et décidé que les notaires qui avaient exercé leurs fonctions sous la confédération ne seraient pas admis à l'enregistrement.

Ainsi, voilà les préposés à l'enregistrement qui se constituent en assemblée délibérante, et législative et qui, sans publicité, font des décrets qu'ignore le Congrès, qu'ignore l'avocat général des Etats Unis, et qu'ignore peut-être le général Sheridan lui-même. On doit connaître maintenant cette omnipotence de régie au quartier-général, où la cause d'un encanteur a été portée. Mais la connaît-on pour ce qui concerne les notaires? Sait-on au quartier-général que les notaires qui ont exercé sous la Confédération, sont repoussés de l'enregistrement à cause de cela seul? Probablement non. Et nous pensons que le général Sheridan et le brigadier général Forsyth seront fort étonnés quand ils l'apprendront.

Il est impossible de ne pas accepter sur ce point particulier l'opinion de l'avocat-général. Les notaires font certainement partie de cette grande classe d'officiers ministériels dont le service est indispensable à toutes les époques, en révolution comme en temps régulier, en guerre comme en paix, et qu'on ne peut point rendre responsables des événements politiques.

Les notaires suivent nécessairement la destinée de l'Etat auquel ils appartiennent, et refuser de les admettre à l'enregistrement, c'est à peu près comme si l'on refusait l'Etat tout entier au nom duquel ils ont instrumenté non comme partisans de tels principes ou de telle politique mais comme officiers institués pour la garantie et la sécurité des citoyens dans leurs transactions mutuelles. Nous ne supposons pas que l'autorité militaire puisse voir cette affaire sous un jour différent et nous engageons beaucoup les notaires dont l'inscription comme votants aurait été refusée, à s'adresser au Brig. Gén. Forsyth, qui leur donnera probablement un ordre d'enregistrement immédiat.

CONSOLIDATION DU CANADA.—Le Canada est aujourd'hui divisé en quatre provinces sous un parlement commun—les provinces portant les noms de: Ontario, Québec, Nouvelle Ecosse et Nouveau Brunswick, les deux premières représentées au Sénat par 24 membres chacune, et les deux secondes par 12 seulement. Ces sénateurs sont à vie. Voici les noms de ceux que la reine dans sa proclamation a désignés pour la province de Québec, ancienne possession française. Ces noms sont presque tous français:

James Leslie,	Asa Belknap Foster,
Joseph Noël Bossé,	Louis A. Olivier,
Jacques Olivier Bureau	Charles Malhiot,
Louis Renaud,	Luc Letellier de St-Just
Ulric Joseph Tessier,	John Hamilton,
Charles Cormier,	Antoine Juchereau Duchesnay,
David Edward Price,	Léandre Dumouchel,
Elzéar H J Duchesnay,	Joseph F. Armand,
Louis Lacoste,	William Hry. Chaffers,
Charles Wilson,	James Ferrier,
Jean Baptiste Guévremont,	Sir Narcisse Fortunat,
Thomas Ryan,	Belleau Chevalier.
John Sewell Sanborn.	

COMPAGNIE DE PÉTROLE.—Cette compagnie vient d'élire ses officiers pour le service de l'année prochaine et nous la félicitons des choix qu'elle a faits, car ils ne peuvent qu'inspirer une grande confiance. Nous apprenons que ses travaux ont progressé avec rapidité et qu'elle touche au but. Les indices paraissent sûrs et le succès doit y répondre.

LA CAUSE PERDUE.—La 20me livraison de cet ouvrage vient de paraître au bureau de la *Renaissance Louisianaise*. Il ne reste plus qu'une quinzaine de livraisons à paraître pour compléter cette publication. Les personnes qui n'ont pas encore souscrit peuvent se procurer toutes les livraisons déjà parues.

POUR CAIRO ET LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur *M. S. Mepham*, ayant été inévitablement retenu, n'a pas pu partir hier. Il partira positivement aujourd'hui à 5 heures pour Cairo et Louisville. Les passagers pour cette destination ne peuvent trouver une meilleure occasion, car le bateau est très bon et les officiers très courtois.

OUVERTURE DE CAFÉ.—M. F. Lefebvre prévient ses amis qu'il fera l'ouverture de son café, rue Vieille-Levée, No 245, le 20 du courant, et il les invite tous à participer à l'inauguration. M. Lefebvre a une grande expérience en ce genre d'affaires, et nous sommes certain que le succès ne lui manquera pas.

LA QUESTION DU POLE NORD. — Sous ce titre, M. Gustave Lambert, professeur d'hydrographie, après avoir passé une saison d'été dans les mers polaires, vient d'esquisser le hardi projet d'une excursion au pôle nord lui-même. En ce moment où les nations s'engagent avec confiance dans la paix, quelle magnifique course au clocher pour les marins de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de la Russie, des Etats-Unis! Quelle gloire à recueillir dans l'observation des lois de la chaleur et de la lumière, du magnétisme et de l'électricité en ces régions arctiques jusqu'à ce jour restées inaccessibles à l'homme! Que de richesses à exploiter dans les gigantesques cétacés qui trouvent au fond de ces solitudes glaciales un inviolable refuge!

Dans un mémoire lu à l'Institut, il y a quelques mois, M. Lambert avait discuté les questions qui se rapportent à la température de la zone boréale, et montré que le froid y est bien moins vif qu'on ne le croit communément. Dans la série de lettres qu'il publie aujourd'hui, lettres empreintes de science, d'expérience et d'enthousiasme, il expose les conditions de la navigation dans ces parages, et, sans dissimuler les périls, il démontre la possibilité de réussir. L'entreprise offre dans ses résultats, comme pêche de la baleine, une fructueuse récompense aux hommes qui seront l'encourager et l'accomplir; par les découvertes qu'elle s'enhardira, elle marquerait une date des plus glorieuses dans l'histoire du dix-neuvième siècle.

Naguère l'heure eût été mal choisie pour traiter ce sujet avec quelques développements; mais que la guerre s'éloigne de notre horizon, que les nations soient convenues de rester de concert, sur l'entière surface du globe, dans les grandes œuvres de la navigation, de l'exploration scientifique et de la colonisation, et nous ne tarderons pas à reparler de la question du pôle nord, et de son vaillant promoteur, M. Lambert. Pour aujourd'hui nous nous contentons de recommander son écrit, qui est plein d'intérêt par la grandeur des problèmes qu'il soulève et des perspectives qu'il fait entrevoir. Ces pages précises, et cependant colorées et chaleureuses, plairont comme un noble et audacieux défi jeté à l'inconnu, et nous savons qu'elles ont déjà conquis de hauts et précieux suffrages.

Nouvelles du Mexique.

Nous avons reçu quelques journaux de Brownsville et de Matamoros du 14, et de Monterey du 5 courant. Voici ce que nous y trouvons de plus intéressant:

Marquez a, en effet, arrêté à Mexico 160 libéraux, qu'il fera exécuter si Maximilien et ses généraux sont fusillés. En ce cas, il menace aussi de brûler la ville.

Les journaux libéraux de l'intérieur ne se laissent pas émouvoir par les menaces de Marquez et tous demandent l'exécution de Maximilien.

La raison que Mejia avait de prendre Escobedo pour avocat est qu'il l'a aidé autrefois à échapper aux Impériaux, dont il fut le prisonnier. Escobedo, en répondant comme il l'a fait, joint l'ingratitude à la barbarie.

Une lettre de Saltillo du 4 dit que la cour martiale qui a jugé Maximilien était composée d'officiers subalternes dont jamais on n'avait entendu parler; ils ont été unanimes à condamner le prince.

La même lettre dit que Mejia a sauvé plusieurs fois la vie à Trevino et Escobedo. Dans une occasion, il leur a fourni de l'argent et des chevaux pour échapper. Ils demandent maintenant la vie de Mejia au nom de Dieu et de la liberté.

La trahison du gén. Miguel Lopez est pleinement confirmée. Sans cette trahison, tout le monde est convaincu que les impérialistes eussent réussi à percer les lignes d'Escobedo.

Un correspondant du *N. Y. Herald*, M. Clark, qui était avec Maximilien durant la campagne, arrivé de San Luis à Matamoros, dit que les Mexicains ont vécu de viande de mulet dans les 30 derniers jours du siège.

M. Clark, fait prisonnier dans la capitulation générale de Queretaro, rencontra Lopez qui voulut lui tendre la main. Il la refusa, en disant qu'il ne fraternisait jamais avec les traîtres.

La presse mexicaine dit maintenant qu'aucune puissance n'est à même de forcer les Mexicains à payer leurs dettes. Un seul journal, néanmoins, serait d'avis qu'on échangeât la vie de Maximilien contre l'abolition de tout ce qui est dû par le Mexique à l'Europe. Ce serait là la rançon demandée.

Nouvelles Diverses.

Paris, 30 mai.

— Le *Moniteur* du 30 mai annonce pour le surlendemain l'arrivée de l'empereur de Russie, dont la suite se compose du grand-duc héritier, du grand-duc Wladimir et de:

S. E. le prince Basile Dolgorowki, aide-de-camp général de l'empereur, grand chambellan;
S. Exc. le prince Gortschakoff, vice-chancelier de l'empire;
S. Exc. le comte Alderberg, aide-de-camp général commandant le quartier général;
S. Exc. le comte Schouvaloff, aide-de-camp général commandant en chef du corps des gendarmes;
M. le colonel Rileiw, aide-de-camp de l'empereur;
M. le colonel Vokow, aide-de-camp de l'empereur;
M. le docteur Karel, médecin de l'empereur;

Suite du grand-duc Wladimir.

Le comte Perowski, aide-de-camp général; le contre-amiral Boch.

Chancellerie du quartier-général.

Chef: S. E. M. Kirline, conseiller d'Etat, sous-directeur de la chancellerie de campagne de S. M. l'empereur;
M. le colonel Boltikoff, sous-directeur de la chancellerie de campagne.

Escorte.

Un sous officier de cosaques; un cosaque.

Service de la table.

Un maître-d'hôtel, M. Thion (Français); quinze domestiques.

Suite du czarewitch.

Conseiller privé, Scariatine, maréchal de la cour du grand-duc;
Capitaine Kosloff, aide-de-camp du grand-duc;
Lieutenant; Prince Bariatinski, aide-de-camp du grand-duc.

Il n'y aura aucune réception sur la ligne ni aucun arrêt, contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux.

Le général Lebœuf, accompagné d'une partie de la maison militaire de l'empereur, ira à la rencontre du czar à la frontière.

Le train ne s'arrêtera qu'à Paris.

Deux régiments seront envoyés à la gare du Nord, pour rendre les honneurs à l'empereur de Russie.

L'empereur Alexandre montera avec sa suite dans des voitures de la cour et se rendra directement aux Tuileries, escorté par un piquet de cent gardes et un escadron de cavalerie.

Le cortège entrera par l'arc de triomphe du Carrousel, à travers une haie formée par deux régiments jusqu'au grand pavillon.

C'est là qu'il sera reçu par l'empereur Napoléon.

Le jour de l'arrivée du roi de Prusse est fixé au 5 juin. Le roi sera reçu avec le même cérémonial que le czar; il logera au pavillon de Marsan. Il sera accompagné des généraux de Moltke et Treskow, du comte de Goltz, des aides de camp comtes Lehndorf et Antoine Radziwill, du médecin Lauer, attaché à la personne royale, et du conseiller intime Borck.

Le roi reviendra le 13 juin à Berlin, où le czar doit arriver le 15.

La seconde série des visites impériales, royales et princières comprendra la reine d'Angleterre, l'empereur d'Autriche, le roi d'Egypte, le sultan Abdul Aziz Khan, le roi de Suède et de Norvège, le roi de Danemark, l'empereur de Chine, le shah de Perse et plusieurs princes régnants des Etats d'Allemagne.

L'empereur de Chine s'embarquera, vers le 15 juillet, sur un vapeur des Messageries impériales, passera par l'isthme de Suez et débarquera à Marseille au milieu du mois d'août. Les frais de son séjour à Paris seront supportés par la cassette de l'empereur. Le shah de Perse semble vouloir être à Paris pour le 15 juillet. Son chargé d'affaires, Mirza-Yousaif Khan, est arrivé hier à Paris, venant de Constantinople.

Parmi les princes qui se sont fait annoncer à Paris, on cite George Victor, prince souverain de Waldeck et Pyrmont, Guillaume-Adalbert, comte de Waldeck-Pyrmont et Limpour-Gaildorf, le duc Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha et le duc Charles de Saxe-Weimar-Eisenach.

— La *Liberté*, apprenant qu'un comte d'Eulenbourg devait faire partie de la suite de S. M. Guillaume, a demandé si ce comte était le même qui a acquis, il y a deux ans, une si triste notoriété en frappant à coups de sabre, dans une rue de Cologne, un cuisinier français, le sieur Ott, de Strasbourg.

L'*Etendard* est allé aux renseignements et il a publié des explications desquelles il résulte que les deux personnages en question ne sont unis par aucun lien de parenté.

Nous estimons qu'il est bon que ces explications aient été données.

Elles préviennent tout malentendu.

Le comte d'Eulenbourg ayant l'honneur d'accompagner le prince royal de Prusse, il aura naturellement sa part dans l'accueil qui sera fait au prince; mais, quelque grande que soit la courtoisie des mœurs françaises, il est toujours bon que les hommages qu'elle rend soient mérités.

— Le prince et la princesse de Prusse visitent tous les deux jours à l'Exposition. Hier ils s'y sont rendus avec l'empereur.

Le prince est d'une taille élevée, blond de barbe et de cheveux. Son front commence à se dégarnir; ses yeux sont bleus. Si le droit de naissance l'a fait héritier du trône de Prusse, la nature l'a fait le type le plus complet qu'on puisse trouver de l'Allemand du Nord; tout, dans sa personne, même une certaine raideur militaire, rappelle le Germain de Tacite.

On a beaucoup remarqué que tandis que l'empereur portait à sa boutonnière une décoration prussienne, le prince royal, sur son costume bourgeois, simple et négligé, ne portait aucune décoration.

— A propos de ces personnages, on lit dans l'*Avenir national* ce détail singulier sur la princesse royale de Prusse:

La princesse Victoire, fille de la reine d'Angleterre, est deuxième chef du 2me régiment de hussards de la garde prussienne No 2.

Est-ce une coquille ou bien la princesse a-t-elle vraiment ce titre?

— Il paraît que la première visite du roi de Prusse à Paris sera pour les bureaux du *Siècle*, où le successeur de Frédéric II ira porter son offrande à la statue de Voltaire. N'est-ce pas de toute justice? Si l'on profitait même de l'occasion pour inaugurer la statue!

— La *Gazette de France* annonce avec une certaine ironie que la ville de Vazy se dispose à élever une statue au procureur-général Dupin.

Elle termine en disant:

"Jamais on n'a érigé tant de statues que de nos jours, et jamais on ne s'est tant pressé de mettre les morts sur le piédestal. Les statues se multiplient quand les grands hommes diminuent, et les gens trop pressés sont ceux qui ne se sentent pas maîtres de l'avenir."

Il est évident que la nécessité n'était pas absolue d'élever un monument au procureur-général Dupin, et que rien, dans son passé ne donne prétexte à une manifestation nationale.

Mais, à notre époque, la mode des statues revient, et il ne faudrait pas attribuer à ces élans de clocher plus de portée qu'il n'en est sérieusement.

Chez les Grecs et chez les Romains, on élevait des statues à tous les gens en place, et c'est ce qui explique l'incroyable quantité qu'on a trouvé et qu'on retrouve encore de ces œuvres artistiques.

La statue va devenir le pendant de la photographie. Chacun en aura des douzaines, et vraiment ce spectacle n'aura rien qui doive échauffer la bile des plus grinches.

—On a annoncé la nomination probable de M. Nélaton, l'éminent chirurgien, le sauveur de Garibaldi, à la dignité de sénateur. Tout le monde applaudira à cette nomination, car M. Nélaton est l'une des intelligences les plus vives, les plus multiples du pays.

Dans sa jeunesse, M. Nélaton fut grandement servi par ses apparences souffreteuses et malingres. On croyait, à le voir, qu'il allait trépasser. On croyait, à le voir, qu'il allait trépasser, et aucun compétiteur ne se décidait dans sa fleur, et aucun compétiteur ne se décidait de ce concurrent à la Millevoye. Ce qui fait qu'il arriva promptement et sans avoir à lutter contre les résistances de cette bonne vieille jalousie confraternelle.

Aujourd'hui, M. Nélaton n'a plus avec la chute des feuilles que des rapports de propriétaire châtelain. Rose, orné d'un léger embonpoint, il porte gaillardement sa cinquantaine, et quand le matin de bonne heure les passants le rencontrent, sortant de son hôtel de l'allée d'Antin, en traversant le pont des Invalides d'un pied alerte, en bon monsieur bien portant et souriant, dont la boutonnière est ponctuée de rouge, les passants ne se douteraient jamais que c'est là un homme qui fut jadis condamné comme poitrinaire par la Faculté.

—Un grand assaut d'armes a été donné dimanche au jardin Mabile, en l'honneur des étrangers présents à l'Exposition, par les premiers maîtres de Paris et de la province. L'escrime est, on le sait, un sport français par excellence. La brillant de tout leur éclat la promptitude de résolution, la prestesse et la vigueur d'action propres à la race française, dans les salles d'armes comme sur les champs de bataille.

Au premier rang des tireurs figuraient MM. Robert aîné, Mérignac fils, Jacob, Pons, et deux professeurs de Tours et de Marseille, d'un jeu très classique et d'une tenue parfaite. Les deux assauts les plus applaudis ont été ceux de MM. Robert aîné contre Pons, et Mérignac fils contre Gérard, de Marseille. On avait eu la courtoisie de donner comme adversaire aux professeurs étrangers la seconde place blanche la première épée de Paris, Mérignac fils.

—Quelques *petits papiers*—la tranquillité des ménages! l'entêtement des parents!—découpés dans la *Vogue parisienne*:

Qu'est-ce qu'un homme de lettres?
Une bête à plume.
Qu'est-ce que l'amour?
Un terme d'algèbre: on est deux, on veut être un, on devient trois.
Qu'est-ce qu'un mari?
Un animal domestique, souffrant trop familier.

— Quelques calembours récoltés par M. Savard, du *Hanneton*, dans une pièce du théâtre des Menus-Plaisirs, *Un tas de bêtises*.

L'amande, au théâtre, est le noyau du succès.
— Un artiste qui veut effacer ses camarades n'est qu'un morceau de gomme élastique.
— Le bon Lafontaine avait une nature *affable*.
— Raccourcissons les jupes des actrices: un théâtre ne peut marcher qu'avec des jambes bien faites.
— Le baron Brisse a de l'éloquence; il faut qu'il *rote orateur*!
Enfin!

(Autres Nouvelles.)

Il paraît que l'on a conçu en Angleterre un souci très-vif d'un bruit de rapprochement politique sérieux entre la France et la Russie dans la question d'Orient.

La note identique que ces deux puissances seraient d'avis de remettre à la Porte au sujet de la Crète a été rédigée et communiquée aux divers cabinets.

L'Angleterre, dit le *Mémorial diplomatique*, se refuse de s'associer à cette démarche, et l'Autriche semble vouloir s'écarter définitivement de toute participation à une démarche à tenter auprès de la Sublime Porte, dans la persuasion qu'on ne saurait espérer la réussite de cette démarche sans la participation de l'Angleterre.

Le *Mémorial diplomatique* dit que la suite du Sultan, dans son voyage en Europe, sera très peu nombreuse. Le Sultan ne prendra du palais de Dolma-Bolgché qu'une trentaine de personnes de divers grades, attachées à son service. Une dizaine de personnes attachées à la Sublime Porte, se joindront à Fuad Pacha, ministre des affaires étrangères.

Le Sultan installera, pendant son absence, un conseil privé spécial, sous la présidence de Aali-Pacha, grand-vizir.

On compte que le yacht du Sultan et son escorte entreront le 1er juillet à Toulon.

Le même journal assure que le Sultan, sachant que le vice roi d'Egypte est invité à se rendre à l'Exposition universelle, lui a fait écrire pour lui offrir de le prendre à son bord et faire route ensemble.

L'évacuation complète de la forteresse de Luxembourg par la garnison prussienne est annoncée pour le 14 juin prochain. Ni des détachements qui en sortaient en vertu du traité de Londres, ni d'autres détachements prussiens n'ont été agglomérés, comme on l'avait prétendu, dans la citadelle de Rastadt. Au temps de feu la Confédération germanique, Rastadt avait une garnison mixte, composée en temps de paix de troupes badoises et d'un détachement de troupes du génie autrichien; en temps de guerre, de deux tiers de Bavarois et d'un tiers d'Autrichiens.

Le grand duché de Bade n'est pas entré dans la confédération de l'Allemagne du Nord; mais il avait signé en 1866 un traité secret qu'a divulgué seulement le *Moniteur* de Berlin du 30 mars 1867. Ce traité d'alliance offensive et défensive dit expressément que les deux hautes contractants se garantissent réciproquement l'intégrité du territoire de leurs pays respectifs; qu'ils s'engagent, en cas d'une guerre, de mettre dans ce but à leur disposition réciproque toutes leurs forces de guerre, et que, pour ce cas, le commandement supérieur sera transféré au roi de Prusse. Ces stipulations n'autorisaient pas seulement l'occupation actuelle de Rastadt par une force prussienne.

La *Correspondance de Berlin* dit que le roi de Prusse doit inviter personnellement Napoléon III, à Paris, à venir lui rendre sa visite à Berlin.

—Hier, un Allemand et sa femme, soupçonnés de banqueroute frauduleuse, ont été arrêtés à la gare de Calais au moment où ils montaient en wagon.

Ils venaient tranquillement à Paris visiter l'Exposition.

Cette arrestation a eu lieu sur l'indication d'un agent de police de Hambourg.

On a commencé par visiter les deux voyageurs, mais cette première visite n'a amené aucun résultat. On n'avait trouvé sur aucune espèce de valeur, lorsque la vue du chignon un peu exagéré de la femme attira les regards d'un des agents.

La dame se fit d'abord un peu prier, mais il fallut bien enlever le faux chignon qui contenait à l'intérieur fort peu de cheveux, mais dans lequel on trouva une quantité de banknotes soustraites.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Affaire de Maximilien.

Suspension de la Cour martiale.

Procès Surratt.

Travail de M. Stanberry.

Profonde sensation.

Le général Sickles demande à être relevé.

Nouvelles délibérations du cabinet.

Bulletins commerciaux d'Angleterre.

Londres, 19 au soir—Consolidés 94 1/8. 5-20 73 1/4.

Liverpool, 19 au soir—Coton plus facile à la clôture, mais sans changement dans les prix. Mid. Upl. 11 3/8. Orl. 11 5/8. Vendu aujourd'hui 8000 balles.

Liverpool, 19, au soir—Le blé a baissé de 4; le saindoux de 5 s. Porc plat à 74 s.

Passe du Sud Ouest, 19—A la barre, le navire Artisan, de Boston, avec un chargement de glace. L'Excavateur a travaillé toute la journée.

Galveston, 19—La réponse suivante à une demande de *Flake* relative à l'enregistrement vient d'être reçue:

Washington, 18 juin—*A l'éditeur du Flake's Bulletin, à Galveston.*

L'opinion de l'avocat-général qui vient de paraître est entière et complète sur tous les points dont il est question dans votre dépêche du 12 juin. Je vous en adresse une copie.

(Signé) E. MORROW,
sous secrétaire particulier.

Mobile, 19—Coton ferme à la clôture. Vendu aujourd'hui 650 balles. Mid. 24. Reçu 82.

Augusta, 19—Coton calme. Vendu 33 balles Mid. 24 à 24 1/2.

Savannah, 19—Coton en bonne demande. Vendu 310 balles; stock léger. Reçu 46.

Charleston, 19—Un duel a eu lieu cet après midi à Hatche's Avenue, près de cette ville, entre Ed. Roe, antérieurement de Columbia, et Theodore S. Boag, de Charleston. Roe a été blessé au premier feu, et, on le suppose, mortellement. Boag s'est rendu lui-même promptement aux autorités de la ville.

Charleston, 19—Coton calme et sans changement. Mid. 25 à 26. Reçu 124 balles. Vendu 52.

Washington, 19—Le Revenu de l'intérieur a reçu aujourd'hui $546,000.

Omaha, 19—Le surintendant du chemin de fer de l'Union du Pacifique dit que l'entreprise devra être abandonnée si l'on n'obtient pas une meilleure protection contre les Indiens.

New York, 19—L'*Express* dit que suivant les avis très authentiques qu'il a reçus, les forces de Juarez à Tampico ont été repoussées avec pertes. Le cri de bataille de la garnison fait "vive Santa Anna et vive la République".

Boston, 19—Parti le steamer Cuba avec $160,000 en espèces.

New York, 19—Arrivé le steamer Queen, de Liverpool.

Washington, 19—Le gouvernement d'Etat a reçu avis que la cour martiale dans l'affaire de Maximilien a été suspendue pour le moment.

Washington, 19—Le ministère publie a 70 témoins à faire entendre, dans le procès de Surratt.

Charles H. Bliss, watchman à la gare du chemin de fer central du Vermont, a déposé que deux hommes dont l'un laissa un mouchoir de poche marqué J. H. Surratt dormaient sur les bancs dans la nuit du 17 avril.

Carroll Hobart, conducteur sur le chemin de fer du Vermont, déposé que deux hommes, dont l'un ressemblait au prisonnier, partirent pour le Canada.

John J. Frylett a entendu une conversation entre Mme Surratt et le prisonnier. Il a entendu Mme Surratt dire: Je donnerais à qui que ce soit $1000 pour tuer le Président. Il a entendu le prisonnier mendier les oncles unionistes.

La défense objecte à cela, mais la poursuite insiste et le témoignage est admis. D'autres témoignages de nature à confirmer l'impression que Surratt était ici dans la nuit de l'assassinat, mais rien de saillant n'a été développé. La Cour s'ajourne.

Le Conseil de cabinet a duré de 10 heures jusqu'à 2 heures et demie, après quoi le Président, Stanberry et Stanton ont eu une longue entrevue.

Baltimore, 19—Coton calme à 25 à 26 1/2.

New York, 19—Coton sans changement dans le prix. Vendu aujourd'hui 21 balles. Middling 27. Fonds actifs. Or 136 1/8. 5-20, 107 à 107 1/2.

Columbus, Ohio, 19—R. B. Hayes a été nommé pour la place de gouverneur au premier ballotage.

Washington, 19—Le vice-amiral Stephen C. Row a été assigné au commandement de l'escadre asiatique.

Louisville, 19—Vendu 333 b. de tabac de $2 75 à $5. La rivière baisse lentement. 5 pieds d'eau dans le canal.

St Louis, 19—Tabac ferme de 1 25 à 4 50 pour Lugs. Coton nominal à 24. Farine calme et sans changement; superfine de 7 à 8 50; maïs inactive et en baisse, de 75 à 82. Avoine inactif et en baisse de 64 à 67.

Cincinnati, 19—Farine inactive et sans changement. De famille à 11 et 12. Fantaisie 13 à 14. Coton inactif. Porc inactif à $21 00. Bacon, épaules à 9. Côtés 11. Jambons communs 13 à 13 1/2; au cœur, de 15 à 16. Saindoux inactif à 12.

Vicksburg, 19—Descendu, l'Olive Branch, le Henry Ames et le St Charles, à 6 P. M. Le fleuve baisse.

Petersburg, 19. Dans deux wards de cette ville, 656 blancs et 1,486 noirs ont été enregistrés. Il y a beaucoup d'apathie parmi les blancs en matière d'enregistrement.

Richmond, 19—Les noirs sont maintenant de 97 en avance sur les blancs.

Deux citoyens ont été sommés de comparaître devant le commissaire des Etats Unis, sur l'accusation de s'être fait enregistrer bien qu'ils appartiennent aux catégories privées du droit de suffrage.

Charleston, 19—Les commentaires sur la conduite du général Sickles, contenus dans l'opinion de l'avocat-général, publiés ici ce matin, ont causé une sensation profonde.

Le gén. Sickles a envoyé aujourd'hui à Washington la demande d'être relevé de son service comme commandant de ce district et une cour d'enquête sur sa conduite officielle.

Washington, 19—Isaac Newton, ci-devant commissaire d'Agriculture, est mort aujourd'hui.

Philadelphie, 19—Le théâtre américain des Variétés, rue Walnut, est maintenant en flamme avec beaucoup de propriétés avoisinantes.

New York, 19—Argent facile; peu de demandes; prêts sur demande sans changement. Papier de 1re classe rare à 7 et 7 1/2 p 0/0.

L'assistant-trésorier a acheté aujourd'hui pour $2,500,000 en bons de 7.30. L'or a fermé à 136 1/8 et 136 1/4. Gouvernements inactifs à une fraction en baisse. Actions fermes.

New York, 19—Le steamer Eagle, parti de la Havane le 15, est arrivé.

Salnave a été proclamé Président d'Hayti.

Le steamer américain United States, avec des émigrants de Wilmington, était arrivé à Gaoyana.

La révolution dans le Venezuela avait été comprimée.

La sécheresse qui règne à la Jamaïque menaçait la récolte de sucre qui sera fort légère, mais celle du café sera abondante.

Le capitaine Fry du schooner américain Chattanooga, s'est noyé à Port Royal.

Washington, 19—Le général Pope a télégraphié au général Grant qu'il n'est pas vrai que des nègres aient été nommés au gouvernement municipal de Mobile, mais il dit que les places sont maintenant remplies par les meilleures gens de la ville. Il annonce que le général Swayne est en route pour se rendre à Washington.

Rien d'authentique n'a transpiré sur la séance du cabinet d'aujourd'hui. L'ordre exécutif n'est pas encore complet.

(Dépêches d'hier soir)

Londres, 19 juin — Un déjeuner public a été offert à Wm. Lloyd Garrison par un comité présidé par le duc d'Argyle.

Dublin, 19 — Les obsèques d'une victime de la dernière émeute avaient attiré un concours de 5,000 personnes, toutes portant le deuil.

Washington, 19—Le cabinet est en conférence aujourd'hui; c'est sa troisième séance consécutive.

Liverpool, 19, midi — Coton ferme; mid. upl 11 3/8; mid. Orléans 11 5/8.

A 2 P. M.—Coton sans changement.

New York, 19 — Or 136 1/8. Coton calme mid. upl. 27 c.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—19 juin.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	77 degrés.	
Midi	83	"
3 heures P. M.	85	"
6 heures P. M.	85	"

AFFAIRE DE JACOB BARKER.—M. J. Barker était encore à la Cour du Recorder Ahern hier matin, pour répondre à des accusations de fraudes proférées contre lui M. J. M. Wiggins, entre autres allégations, avait déposé chez lui $21,000 et n'avait reçu en échange un papier constatant son dépôt. [illegible] M. Wiggins avait confiance en lui mit le papier de côté sans l'ouvrir. Deux jours après, la Banque de Commerce suspendit ses paiements et M. Wiggins, alors décachetant le papier, y trouva le document suivant à la place d'un reçu:

Nouvelle Orléans 13 mai 1867: Reçu de M. J. M. Wiggins, $21,000, à l'ordre de Thomas Bullitt Harrison—" Wm. S. Harrison, Jr."

Nouvelle Orléans, 13 mai 1867. Je garantis par la présente que Thos. B. Harrison suivra fidèlement toutes les instructions que M. J. M. Wiggins pourra lui donner pour la disposition de dit argent.—"Jacob Barker."

M. Wiggins dit qu'il n'a jamais eu affaire avec aucune personne du nom de Wm. S. Harrison Jr, ou de Thomas Bullitt Harrison. Deux témoins importants n'étant pas venus à l'audience, l'affaire a été renvoyée à ce matin.

En sortant de la Cour, le vieux Barker a été poursuivi et assailli par une vieille femme qui lui redemandait son argent, et qui n'obtenant pas de réponse n'en était que plus furieuse. M. Barker a pris le sage parti de se réfugier en toute hâte dans un char de ville.

ARRIVÉE D'ÉMIGRANTS.—Il est arrivé de Brême, hier, 219 émigrants, par le navire *Hermine*, capitaine Wilms. La traversée a été longue par suite de vents contraires. De tous ces émigrants, pas un n'a voulu rester ici. C'est le "far West" qu'ils cherchent et ils ne s'arrêteront que lorsqu'ils l'auront trouvé. Ce qui veut dire qu'ils repartent immédiatement pour le Missouri ou le Kansas.

ENFANT MORDU PAR UN CHIEN ENRAGÉ.—Le caporal Woodle, rapporte qu'il a tiré, hier matin, sur un chien enragé qui avait mordu M. Faley, au coin des rues Music et Girod, un enfant de 14 ans qui a le cheville une petite fille de M. Faley.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire de Louise Pélagie Brown, accusée d'avoir empoisonné Fanny Creech, un nouveau procès a été accordé.

AFFAIRE DE MEURTRE.—Wm. O. Wade a été jugé hier pour le meurtre de John Black, âgé de 24 ans, commis le mardi gras, 1866, dans un café au coin des rues St Louis et Villeré. Wade a le même âge que sa victime.

Un témoin dépose qu'une querelle s'était élevée entre Black et Bill; que le premier frappa le second et que c'est alors que Bill se servit de son poignard.

Le sergent Leclerc, de la police, dit qu'il arrêta le prévenu rue Dauphine, à 10 heures du soir le mardi gras.

Des filles publiques déposent, en effet, avoir vu chez elles Wade, dans la soirée du mardi gras.

Un des témoins appelés par le ministère public, s'étant absenté et n'ayant pu être retrouvé, l'affaire a été renvoyée à ce matin.

EXAMEN DES ÉCOLES PUBLIQUES.—Les examens annuels des écoles Beauregard, Fillmore, Le Breton et du Bayou ont eu lieu hier et ont été fort intéressants. La première est sous la charge d'un corps enseignant très capable. Elle compte 275 filles sur le rôle avec 240 élèves venant avec assiduité à l'école. Les exercices en français ont été très remarquables.

L'école Fillmore a environ 340 garçons et a présenté les mêmes sujets de satisfaction. Le temps nous a manqué pour visiter les autres écoles.

VOL.—Des voleurs sont entrés mercredi soir chez M. L. Michel, rue du Cirque, No 177, et un portefeuille contenant $910 en billets de ville a disparu.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 19 juin.

Nous n'avons aucune amélioration à constater sur le marché général. L'absence d'animation se fait remarquer partout.—Il y a eu meilleure demande de sucre et de mélasse.—Le mouvement était à peine modéré dans les produits de l'Ouest; les prix de la farine étaient moins incertains, l'avoine a encore faibli et une nouvelle baisse s'est déclarée dans le maïs.—Les ventes de coton ont été de 1,100 balles, aux prix antérieurs. A la clôture, le marché avait une forte tendance à la hausse.

La demande de numéraire a été restreinte et les cours ont suivi ceux de N. Y. L'or a ouvert à 137 1/2 à 137 1/4 contre 138 dans Wall street; il est subséquemment tombé, puis s'est relevé et, après avoir touché 138, a clos ferme à 137 3/4 à 138. Les offres au comptant étaient restreintes et la plupart des courtiers s'étaient tenus à l'écart, il ne s'est vendu que $8000 à 137 1/2; $5000 au même taux, $1500, $5000, $6000 et $7500 à 137 3/4; $10,000 au même taux et $5000 à 138. Un check de $6000 en or, sur New-York, s'est vendu à 138 1/8.—Dans l'argent, $500, en demi piastres américaines, à 130; $1800 dito à 131 et 1600 piastres mexicaines à 141.

Le change étranger a été assez recherché et les cours de l'or y ont amené une hausse. Les offres étaient moins nombreuses, mais les traites offertes étant excellentes, elles se sont vendues aisément. On a vendu à des banques et à des banquiers £800 et £2000 No 1 à 149 1/4, £7000 à 149 1/4 à 150, £20,000 au même taux, £1000 de première classe à 150, £1200 de banque à 152, £5000 au même taux, et £4000 à 152 1/2. Dans le change sur France, 50,000 et 50,000 francs, de commercial No 1, à 3 80, 10,000 de banquier à 3.75 et 10,000 de banque à 3 70. Le marché était si irrégulier à la clôture, que nous sommes obligés d'omettre les cotes.

Le change américain est dans le même état de calme, mais les taux n'en ont pas changé. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 à 3/8 de prime—le plus souvent à 5/8. La demande était modérée sur les comptoirs.—Il y avait peu de change commercial; les transactions embrassent: $15,000 de banquier sur New York, à vue, à 1/8 de prime, $10,000, $30,000 et $75,000 à 5/16, $15,000 et $25,000 à 3/8, $10,000, $10,000 et $20,000 et $60,000 à 1/4, $10,000 à 1/8 et $5,000 à cinq jours, à 1/8 d'escompte. Les cours du change commercial à vue étaient à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

Il ne s'est fait aucune vente d'actions.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont toujours cotés à 89 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 78 à 80, suivant les coupons. — Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets du chemin de fer de Jackson à 70 à 75; les billets du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 54 à 56.

Les billets de la Banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43 et les billets du Trésor de l'Etat à 82 1/2 à 83. Il ne s'en est pas vendu aujourd'hui.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 19 juin 1867.

COTON—La demande a été bornée, aujourd'hui, ayant été faite, principalement par des porteurs d'ordres antérieurs, ordres dont le complément ne pouvait souffrir de plus longs délais. L'approvisionnement était faible, plusieurs facteurs ayant refusé de découvrir leurs tablettes. [illegible] ceux qui ont exposé leurs lots, on a été demandé des prix pleins—et il est avéré que quelques-uns ont obtenu des chiffres d'une fraction au-dessus des taux d'hier.—Dans cette circonstance, les ventes ont été limitées, n'ayant finalement pu former qu'un montant d'à peine 1100 balles, prises par sept courtiers, à des prix qui indiquent une fermeté additionnelle, mais pas d'amélioration notable. Le marché ayant clos à nos cotes, tout en ayant une forte tendance à la hausse. En outre des remarques qui précèdent, nous répétons nos cotes comme suit: ordinary 20 à 21 c., good ordinary 23 à — c., low middling 24 1/2 à — c et middling 26 à — c. Les ventes eussent pu acquérir de plus grandes proportions sans la rareté du middling.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,692
Reçu aujourd'hui	912	
précédemment	744692	
	745604	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons	13393	758997
		860999
Expédié aujourd'hui	864	
précédemment	784309	
		785173
Stock en mains		75686

SUCRE ET MÉLASSE—Le sucre de la Louisiane est rare et en demande. 68 boucauts de sucre ont changé de mains, aujourd'hui à 11 cts pour le seconds et 14 cts pour le jaune clarifié. La prime se vend à 13 1/4 à 14 cents. La qualité de choix 14 1/4. Nous avons entendu parler de quelques ventes non rapportées de sucre de Cube Porto Rico 13 1/2. Nous cotons le sucre Cube: grades pour raffinerie en caisses et en boucauts 10 1/4 à 11 1/4, muscovado en boucaut—grades pour épiciers—11 3/4 à 13 c, de Cube, en caisses, Nos 10 et 12, 11 1/4 à 11 3/4 c; Nos 13 et 14, 12 à 12 3/4 c, Nos 16 à 20, 14 1/2 à 15 3/4 cts. La mélasse de Cube est tenue à 47 1/2 à 50 c le gallon.

TABAC—Des acheteurs ont encore marchandé, aujourd'hui, et ont en outre examiné des échantillons, mais il ne s'est vendu que 1 boucaut de low leaf à 6 cts et 15 de de Clarksville leaf à 12 3/4 cts la livre. Le marché est ferme et nous continuons à coter:

Léger—Inférior lugs, 3 1/2 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inférior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 18 cts.

Lourd—Inférior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 5 1/2, in. à com. leaf 6 1/2 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 18 à 20.

FRET—Le marché est calme et sans changement. Les taux sont de 1 c par livre de coton sur steamer pour New York et Boston, 3/4 cts pour Philadelphie. Steamers pour New York et Boston 40 c par sac de maïs, 90 c par baril de farine; $1 25 par baril de porc et $10 à $11 par boucaut de tabac. Steamers pour Liverpool, 3/4 d pour le coton, voiliers 15/32 à 1/2 d Pour le Havre 1 1/8 cent.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Richmond, de Louisville, le Ruth, de St Louis et le Canton de Pittsburg, sont arrivés depuis hier.

FARINE—Le marché a paru un peu plus stable aujourd'hui, mais sans cependant avoir montré d'amélioration cotable dans les prix, lesquels sont encore trop irréguliers pour permettre l'établissement de cotes exactes. Les ventes se sont bornées à 772 barils, dont 76 à des conditions privées, 300 de triple extra, aussi à des conditions privées; 196 barils de farine aigre à $6, et 900 de triple extra à $12 le baril.

MAÏS—Le marché continue à être calme et les prix ont encore baissé de 5 c le boisseau. Vente, aujourd'hui, de 8400 sacs, dont 5000 de mélangé, jaune et blanc à 80 à 90 cts, 2050 de mélangé à 85 cts, 900 de blanc et de blanc mélange à 90 c et 500 de blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—Nous avons encore à signaler un marché calme et des prix qui baissent. Ventes de 1000 sacs, dont 200 et 500 à 75 c, 300 à des conditions privées.

SON—Se vend par placement à $2 70 les 100 livres.

FOIN—Abondant et calme. L'article se vend lentement et par placements à $14 à $18 la tonne d'inférieur de l'Ouest, à $23 50 à $24 pour le prime et $26 à $27 pour le choisi.

PORC—Le marché est calme. Nous n'avons pas de vente notable à rapporter aujourd'hui. Le mess est coté nominalement à $23 à $23 25 le baril. Détail à $23 50.

SAINDOUX—Nous avons entendu parler de ventes, embrassant environ 400 barillets de prime à — 13 3/4 cts la livre—baisse de 1/4 à 1/2 c. L'article en tierçong est coté à 12 5/8 c la livre.

BACON—25 tierçons de jambons passés au sucre vendus à 15 1/2 à 15 3/4 cts la livre. Les côtés sont calmes et plus bas. 20 tierçons de côtés découds vendus à 12 1/4 à 12 3/4 c la livre. Les épaules se vendent en détail à 10 1/4 c, les côtés ocoux 11 3/4 c. la liv.

FARINE DE MAÏS—Un lot de 100 barils de l'article s'est vendu sans garantie, à $4 20 le baril. Ventes en petits lots au commerce à $4 75 à $5 50 le baril.

CHANDELLES DE STAR—Stock faible et demande modérée. Les chandelles de 12 sont tenues à 16 c, Nos 13 à 17 c, Nos 14 à 18 c, et poids plein 20 c la livre.

LAINE—Les envois de laine nous arrivent lentement. L'article est en bonne demande pour l'exportation à 28 à 30 cts la livre pour la travaillée, 10 à 15 c pour la laine pleine de glouterons, 19 à — cts pour la laine de la Louisiane, 20 à 24 cts la 1 1/2 à 3/4 merino, 24 à 27 cts pour la 3/4 à 7/8 merino.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux est faible et la demande active à 15 à 16 c pour les sèches et 10 à 10 1/2 c la livre de vertes.

FROMAGE—Nous cotons le fromage de l'Ouest à 16 à 17 c, l'English Dairy de l'Ouest 17 à 19 c le fromage du Nord 16 c la livre. Le fromage de l'Ouest abonde et celui du Nord est rare.

BEURRE—L'approvisionnement de beurre est rond et la demande bonne à 30 à 35 c le baril de beurre du Nord et 20 à 25 c pour celui de l'Ouest. Le vieux commun est coté à 10 à 12 1/2 c la livre.

BŒUF DU TEXAS—Approvisionnement fort et bonne demande à $13 à $14 le baril.

ŒUFS—Les œufs en barils se vendent au débarcadère à $6 à $6 50 la douzaine, les œufs en caisses 20 à 23 cts.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère à $6 à $6 50 la douzaine, les oies $10 à $12, les dindes $24 à $30.

CAFÉ—La demande de café est bonne. Il n'y en a pas en premières mains et le stock en seconde mains est de 6000 sacs de Rio. L'article se vend en lots à 16 1/2 à 18 1/2 c la livre et payable en or pour la base à prime et 23 et 25, en monnaie courante. Ventes en détail à des prix plus élevés de 1 ct.

HARICOTS—Les haricots sont en demande modérée à $13 à $14 le baril de haricots de l'Ouest et $15 à $16 pour ceux du Nord.

HUILE DE CHARBON—L'huile, à prendre en gros, est cotée à 37 1/2 cents le gallon. L'article se vend en lots de 5 à 25 barils à 42 1/2 à 45 c et s'écoule en détail à 47 1/2 à 50 cts.

PROVISIONS NAVALES—Nous avons à signaler un marché calme et qui fléchit. Nous avons entendu parler de ventes considérables d'esprit de térébenthine à 40 à 45 c le gallon. Ventes en détail à 45 à 47 1/2 c. Des ventes considérables ont été faites à terme au dernier prix. La résine No 1 se vend à $3 50 à $4, les Nos 2 et 3 à $3 25 le baril.

RIZ—Il n'y a pas de riz de l'Inde en premières mains, l'article en secondes mains se vend 10 1/2 c. Le riz de la Caroline est rare et se vend en secondes mains 13 c. Le riz de la Louisiane commande 9 1/2 à 11 c.

FOIN POUR VACHES—L'article est calme à $4 le boisseau.

COMESTIBLES—Les pommes nouvelles se vendent $10 le baril.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend 24 cts, le Cincinnati Grape 27 1/2 c le gallon.

HUILE DE GRAINES—Se vend à $15 le gallon.

POMMES SECHES—Se vendent à raison de 8 1/2 à 9 1/2 cts.

SUIF—Le suif,—rendement opéré en ville—se vend 9 à 10 1/2 c la livre.

DRÊCHE—La drêche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drêche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 — à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

SEL—Le gros sel se vend en lots à prendre en entrepôt à $2 10, le fin s'écoule à $2 15, le gros, en magasin, vaut $2 20 à $2 30, le fin $2 25 à $2 35 le sac. Le sel en grenier, provenant des Iles Turques change de mains à 90 cts le boisseau, en gros et en entrepôts, $2, en magasin $2 25 à $2 35.

SACS EN FIBRES—L'article est coté nominalement à 22 1/2 les forts.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Un lot de 50 balles s'est vendu hier à 25 3/4 cts la yarde. Aujourd'hui, 100 balles de l'article ont changé de mains moyennant le même prix.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 19 juin 1867.

Arrivé, hier—118 bœufs du Texas, et 161 cochons.

Vendu—92 bœufs du Texas, 104 veaux et vaches d'un an, 161 cochons et 269 moutons.

A vendre—173 bœufs du Texas, 1302 veaux et vaches d'un an, 160 cochons, 2072 moutons et 10 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	—	— à —
do do 2me qualité, do	—	— à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	30	— à 35 —
do do 2me qualité, par tête	20	— à 25 —
do do 3me qualité, par tête	15	— à 18 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	7 à — 8 1/2
do du pays	—	6 à — 6
Moutons 1ère qualité par tête	5	00 à 5 50
do 2me do	3	00 à 3 50
do 3me do	1	50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veau, par tête	—	25 à 30
Vaches à lait, do choix, par tête	—	50 à 75
do do de 2e qualité, par tête	—	35 à 40
Veaux, par tête	5	— à 10 00
Veaux d'un an, par tête	8	— à 12 00
Chèvres, par tête	1	50 à 2 00

MARIÉ, lundi soir, 27 mai, à l'église Ste Marie, par le Révérend abbé Raymond, CHAS. EMILE LE BLANC à Mlle EULALIE HOA, tous deux de cette ville.

EXCHANGE OFFICE.

Le Bureau de Change de la rue St-Charles vient d'être transporté provisoirement,

91 ......RUE DU CANAL, ...91

PRESQUE ENCOIGNURE CHARTRES.

L'on y achète

L'OR, L'ARGENT,

Diamants, Bijoux, Greenbacks, Billets de Ville, et tous les billets qui n'ont pas cours.

N. B. — Ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 29 mai—1 an PP

A. Canssour,

EXCHANGE OFFICE,

152......Rue Commune......152

(En face l'Hôtel St-Charles.)

V ENTE ET ACHAT D'OR, ARGENT, BIJOUX, GREENBACKS, &c.

13 juin—1an—PP

AVIS.

Aux passagers pour Bordeaux.

Le navire français LES BONS FILS, capitaine Privat, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira dans le plus bref délai. Pour balance de fret et passage de 1re et 2de classe, s'adresser à

LEREGA & Co,
128 rue Carondelet, ou à
Vve. MAIGNAN & F. LABORDE.
91 et 93 rue Bienville.

N. B. Les passagers de 2de classe seront logés dans la chambre de la poupe.

Cession d'un Café

A vendre, avec installation de gaz, ainsi que le bail de la maison, pour cause de départ. S'adresser à la gérante, rue Toulouse No 77, entre Bourbon et Royale.

Bureau de la Compagnie Louisiana Petroleum & Coal Oil Co.

Nouvelle-Orléans, 18 juin, 1867.

Aux deux séances de la Direction du 10 juin et 17 juin 1867, respectivement, ont été élus officiers de la dite Compagnie, pour le terme de douze mois:

MM. A. HILL, Président.
J. F. AVEZONO, Vice Président,
JULIEN MICHEL, Secrétaire,
A. ALEXANDER, Trésorier,
H. ESCOUBAS, Surintendant pro tem,
W. B. KOONTZ, Avocat.

Pour copie conforme,
JULIEN MICHEL, Secrétaire.

20 juin—PP

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

19 juin 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel dividende provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, au bureau de la Compagnie, à partir de 1er juillet prochain.

20 juin—1 m W. S. BROWN, trésorier.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et membres de cette association sont priés de prendre note qu'à la réunion mensuelle tenue le 18 du courant, le Dr. CHAS. DELERY a été nommé médecin, et M. P. BARTHE pharmacien de la dite société.

Par ordre du Président.
A. L. PETITPAIN, Secrétaire.

19 juin—3f

Café de F. Lefebvre,

245......RUE VIEILLE-LEVÉE......245

Les nombreux amis de M. Lefebvre sont invités à l'ouverture de son café, qui aura lieu le 22 courant. Sans nul doute il y aura foule en cette occasion; sa longue expérience dans ce genre d'affaires, les excellentes liqueurs qu'il servira sont une sûre garantie pour la faveur du public qui lui a été si longtemps accordée, sera continuée. 20 juin—3f

Demande de Blanchisseuses.

On a besoin immédiatement de deux bonnes BLANCHISSEUSES pour aller à Mandeville. S'adresser chez

M. LAFERRANDERIE,
No 275, rue Tremé.

20 juin—3f

Salon de Barbe.

On offre à vendre pour cause de mauvaise santé et à un prix raisonnable, un SALON DE BARBE, bien situé, ayant une excellente clientèle. S'adresser au bureau d'encan de S. Guinault, encoignure Passage de la Bourse et Bienville. 20 juin—6f

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.

500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, 200 octagones.
25 bonbonnes Eaux de roses.
Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon.
Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c. à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nlle Orléans.
Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.

19 juin—3m Mpe A. DOUSSAN, rue de Chartres, 166.

AVIS.

M. Jules DESCA, intéressé dans ma maison de taille depuis le 1er mai 1867, cessera par cette raison, pour la dite maison et M. René DUMESTRE est chargé de ma procuration générale.

19 juin—3f L. MOULOR.

Chien trouvé et chien perdu.

UN chien suss, taché de blanc, a été perdu depuis quelques jours; la personne qui le trouvera est priée de le ramener chez M. A. Dalché. Une récompense libérale sera donnée.

La même personne a chez elle une chienne blanche tachée de jaune qui a été trouvée. Le propriétaire pourra l'avoir en payant les frais. 19 juin—3f

A louer.

Une MAISON en briques, à trois étages, située au coin des rues St Pierre et Royale. S'adresser à M. Dessoudes, au magasin de bijouterie de M. Rivera, au rez-de-chaussée de la dite maison. 19 juin—3f

On DEMANDE des Agents intelligents pour vendre KELLOGG'S U. S. MERCANTILE REGISTER (Annuaire Mercantile des Etats-Unis, de Kellogg.)

Cet ouvrage contient des "Directories" des treize principales villes et des Etats Unis [illegible] Cette œuvre est indispensable à toute personne dans les affaires, et a pour but de fournir rapidement un manuel complet à consulter. [illegible]

S'adresser à Y. D. KELLOGG, 116 Nassau street, New York.

19 juin—3m, vend et mard

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,

Route de la Malle entre la Nlle-Orléans, la Louisiane Occidentale et le Texas.

A partir du 20 juin le ferry-boat du Chemin de fer quittera le pied de la rue Ste-Anne, en face de Jackson, [illegible]

O. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Chs. GAULON,

ENTREPRENEUR DE VIDANGE.

Coin Royale et Esplanade.

Rue Dumaine No 45, entre Royale et Chartres.
Rue St-Philippe No 271.
Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine.
Rue Moreau, entre Français et la Paix.

Les ordres laissés aux endroits ci-dessus seront promptement exécutés. 18 juin—1m

100 piastres de récompense.

MONTRE PERDUE.

Une récompense de CENT PIASTRES sera donnée à celui qui rapportera au bureau de M. Fels, rue Dumaine No 158, une montre chronomètre en or perdue [illegible] 18 juin—3f

Médecines.

Le soussigné vient de recevoir de France et offre à vendre à bon marché: Sirop de Vernecie, Huile d'amandes douces, Sirop de Portal, Sulfate de morphine, Granules de Digitaline, Lactate de fer, Ergotine, Pyrophosphate de fer, [illegible] Remède de Laville [illegible]

L. GAMOTIS, pharmacien,
Encoignure Remparts et Hôpital.

19 juin—1m

A Louer

Une MAISON située rue Ste-Anne, entre Galvez et Johnson, No 404, ayant trois appartements et la cuisine attenante à la maison—le tout en bon état. S'adresser de suite à l'angle des rues Ursulines et Prieur, No 317. 18 juin—3f

Mr. l'Editeur de l'ABEILLE,

En parcourant les colonnes de votre estimable journal, nous y avons rencontré un avis dans lequel une certaine dame qui dit se nommer Henrieta Himely y Pintado et qui prétend avoir des droits légaux aux terres laissées par Sebastian Pintado, annonce au public qu'elle recevra des ouvertures, &c, &c.

Voudriez vous, Mr. l'Editeur, m'accorder une place dans votre estimable journal, afin de faire savoir à la dame en question et au public en général, que le sieur Vicente Sebastian Pintado n'a jamais été marié qu'une seule fois et a laissé pour seuls et uniques héritiers Ma Teresa Eulalia Vallerna son épouse légitime, "qui vit encore," et quatre garçons Vicente Tranquilino, Fernando Eligio, Eudaldo Gregorio et Nicolas Augusto Pintado—tous cinq résidant dans la Paroisse Ascension.

En le faisant vous obligerez votre serviteur,

VICENTE T. PINTADO.

Ascension, le 11 juin 1867. 16 juin—1m

Personnel.

MADAME HENRIETA HIMELY Y PINTADO, petite fille de Madame Carolina Vidal de Hecheverria, désirant correspondre et se mettre en rapport avec les membres de sa famille qui demeurent à la Nouvelle-Orléans, ou dans une partie quelconque de la Louisiane, [illegible]

Avis aux Intéressés.

MATERNA HENRIETA HIMELY Y PINTADO, ayant des droits légaux aux terres laissées par feu le capitaine Sebastian Pintado, arpenteur général de la Floride et par Nicolas Ma Vidal de Hechevarria, ancien Gouverneur de l'Etat de la Louisiane et père de Carolina Vidal, grand'mère de la dite Henrieta Himely y Pintado, [illegible]

Aux Groceries et aux Pensions.

On trouvera constamment à notre magasin du Café Grillé et Moulu, que nous garantissons pur.

NORMAN & REISS,
128, Vieille Levée.

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL......$5,000,000.

S. O. MUSGROVE, agent général.

62......Carondelet......62

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

PEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

La Société de Reconstruction Nationale du 6e Ward,

Se réunit tous les VENDREDIS SOIRS, à sept heures et demie, à l'Académie du colonel Ferrier, rue de l'Hôpital, No 184.

C. E. GIRARDEY, Président.
ANAT. A. KER, Secrétaire. 6 juin

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Au coin des rues Royale et Douane.

Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie.

GEO. A. FOSDICK, président.
T. L. MAXWELL, Secrétaire.

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER.

Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 11 juin 1867.

AVIS est donné à ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes que ce mois-ci est le dernier accordé pour le paiement des dites taxes sans frais.

J. HERNANDEZ,
Trésorier de la Ville.

12 juin

Avis.

BUREAU DE L'AUDITEUR, ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, 15 juin 1867.

LES personnes exerçant un commerce, une profession ou ayant des occupations, dans les limites de la Nouvelle Orléans sont par la présente notifiées qu'en vertu d'une décision de la Cour Suprême et de l'opinion de l'avocat-général de l'Etat la taxe de licence [illegible]

H. PERALTA, Auditeur.

Avis aux Grocers.

Café torréfié et moulu.

JE préviens ceux qui sont dans la nécessité de discontinuer de griller et moudre du café à cause de la nouvelle licence imposée par l'Internal revenue [illegible]

V. F. SARRAZIN,
No 90 Chartres, coin Conti.

12 juin—1m

Avis du Steamer Créole.

Le CRÉOLE part d'Ocean Springs pour Pascagoula, tous les DIMANCHES, à cinq heures du matin.

RETOUR

Il part de Pascagoula, tous les DIMANCHES à midi.

BOIS ET CHARBON.

Bois de frêne, 1re qualité, à $10 la corde.
Bois scié et fendu, de $8 à $11 la corde, selon la qualité.

A vendre par F. LAMARQUE.
Rue St Philippe No 112, encoignure Bourgogne.

14 juin—1m

Bois de choix pour comptoirs, etc.

DIX MILLE pieds de noyer noir large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL,
coin Carondelet et Poydras.

13 juin—1m

Banque Nationale de la Louisiane, à la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 12 juin 1867.

CETTE Banque a volontairement cessé ses relations avec la Trésorerie des Etats Unis et les fonds du Gouvernement n'y sont plus déposés.

HENRY HULL, Jr, Caissier.

JOS. W. CARROLL, Vice Président. 13 juin—2m

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE sorte blanche de Bouche Fils & Co, Mareuil.

Sparkling Moselle de Burgeff & Co, Hochheim deux marques célèbres en France et aux Etats Unis.

A vendre par PAUL ADOLF & CO.,
Seuls agents, Rue Toulouse.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptes attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,
No 27 rue Vieille-Levée

INSTITUTIONS

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIE

PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les cours supérieurs confiés à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et sur la Rhétorique et de Philosophie en Anglais et Français. [illegible]

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens de commerce comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 184, entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DEBON, No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

J'AI l'honneur de prévenir mes parents et les élèves qui me sont confiés [illegible]

La Directrice, Ch. CARON.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, [illegible]

F. GAUDOZ, pharmacien,
encoignure Orleans et Bourbon.

O. B. GRAHAM & Co.,

130......RUE GRAVIER......130

Entre les rues Camp et St-Charles.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivent par les premiers bâtiments d'Europe [illegible]

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE ORLÉANS d'après la recette d'un médecin praticien du Sud [illegible]

Dr. M. PERL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.

PAVILLON NATIONAL,

Au-dessous du Théâtre National, RUE BARONNE.

CONCERT INSTRUMENTAL TOUS LES SOIRS, OLIVEIRA et KITZINGER exécutants.

LOUIS D. BAUER, Propriétaire.

31 mai—1m

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes [illegible]

E. GAUDOZ, Pharmacien,
Enc. Conti et Bourgogne.

Marchandises sèches

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 66.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

E. GAUDOZ.

Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la vie. Hartford, Conn.

ACTIF..........$5,000,000

Organisée en 1820.

KING & FITZGERALD, agents.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur du "Currency."

Washington, 4 juin 1867.

AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans, Lne, de les présenter, avec les preuves légales à CHARLES CASE, receveur de la dite banque à son bureau à la Nlle Orléans.

H. R. HULBURD,
Contrôleur du "Currency."

13 juin—3m 1pe PP

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur du "Currency."

Washington, 4 juin 1867

AVIS est donné aux porteurs des billets de circulation de la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans, Lne, que ces billets seront payés, en monnaie légale des Etats Unis, sur présentation à la Trésorerie des Etats-Unis.

H. R. HULBURD,
Contrôleur du "Currency"

13 juin—1m 1pe PP

CHAPELLERIE FRANÇAISE,

RUE DU CANAL, No 187 1/2.

VICTOR ROUTHOUE,

(Successeur du Magasin No. 38 rue St. Charles.)

Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande, pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne.

Confiserie des Remparts.

TENUE PAR MAX NIHOUL,

Rue des Remparts, coin Bayou.

Grands salons avec verandahs, crêmes à la glace, sorbets, rafraîchissements, gâteaux, etc.

9 juin—1m

Avis aux Contracteurs.

DES propositions seront reçues, par le jury de Police de la Paroisse d'Orléans, rive droite, pour la construction d'un marché public [illegible]

P. KENNEY, Président.
CHARLES WILSON.

Couturié & Bordelois,

29 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Vins.

[illegible]

Eaux-de-Vie.

[illegible]

Divers.

[illegible]

COUTURIÉ & BORDELOIS,
No 29 rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire NARRAGANSETT, de Bordeaux—

[illegible]

B. TIBLIER & CO., 14, rue Conti.

PAS D'EXPLOSION!

L'HUILE PETRO.

Pour l'éclairage et le chauffage.

Patenté le 16 avril 1866.

[illegible]

L'ARROW TIE

et les cercles en fer, patentés.

A vendre, au plus bas prix, par

H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE,

Agence générale au No 43 de la rue Carondelet.

[illegible]

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris.

No 60, rue du Maine, encoignure Royale.

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.

LE Dr BELAGRAVE,

56 rue Royale 56,

Interne des hôpitaux de Paris.

Maladies des enfants, maladies contagieuses, affections des yeux,

GUÉRISON DE LA SURDITÉ.

22 mai—1m 36 rue Royale.

J. M. ELKIN. F. STRINGER

ELKIN & Co.,

ENTREPOT DE TAPIS,

3......RUE CARONDELET, PRES CANAL.

NATTES ET TOILES CIRÉES.

S. FUNK,

MARCHAND EN GROS de tabac en feuilles et cigares [illegible]

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

19 & 14 rue St-Louis, 19 & 14

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65......RUE TOULOUSE......65

Entre Royale et Bourbon

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu—Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMOURELLE.

COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

A. W. BOSWORTH, Président.
JNO F. FRANZ, Surintendant.
WM. VOLCKMANN, Surintendant adjoint.

BABCOCK & Co. Successeurs de MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.,

No 24 rue Tchoupitoulas.

HOTELS, RESTAURANTS, etc,

Lake House. Nouveau Canal.

Cet établissement ayant été complètement réparé et peint, est aujourd'hui

L'ENDROIT LE PLUS AGREABLE

des bords du Lac, dans le voisinage de la ville.

Le Restaurant est confié à un cuisinier qui ne craint pas de rivaux.

Une maison de bains, au complet, est attachée à l'établissement.

M. W. W. WALKER a établi une ligne d'omnibus qui se relient avec les chars, au "Half Way House," toutes les heures, de 6 à 10 heures du matin, et de 2 à 9 heures du soir. On peut avoir des omnibus extra à toute heure du jour et de la nuit.

L. A. PIERCE, Directeur.

16 juin—6f

Hôtel de la Grande Ile,

TENU PAR

A. MARGOT JOLY.

Ce magnifique établissement qui a été entièrement remis à neuf, est ouvert au public. Bains de mer, [illegible]

Hôtel du Croissant,

A LA BAIE ST-LOUIS.

CET établissement sera ouvert le 15 juin pour recevoir les pensionnaires. [illegible]

Pointe Claire. Pointe Claire.

CET HOTEL EST OUVERT.

T. C. M. MACKIN, Propriétaire.

RESTAURANT DE L'INDÉPENDANCE,

243 rue de la Levée,

En face du marché aux fruits.

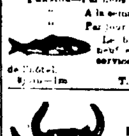

Didier A. BROUET,
CHARLES LEVY
SUCCESSEUR.

Chambres garnies, salons pour repas. Prix modérés.

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES.

NOCES &c.

Angle Canal et Bourgogne.

L. R. GASTINEL.

LE RESTAURANT BOUDRO,

A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain,

est ouvert pour les

DEJEUNERS, DINERS ET SOUPERS.

On y trouvera les mets les plus délicats et les vins les plus fins du pays.

RESTAURANT ST-LOUIS,

75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances [illegible]

PHŒNIX HOUSE, — au Lac Pontchartrain. — MIGUEL, Propriétaire.

HOTEL DE MANDEVILLE.

RESTAURANT FRANCAIS,

......RUE ROYALE......

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN.

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire.

HOTEL FIJUX,

10, WAVERLEY PLACE.—New York.

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

JAMES CONNOR & CO.
Propriétaires.

Le Dr. CHARLES S. KELLS, DENTISTE.

E. MABANSE, Chirurgien-Dentiste.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 130......RUE DU CANAL......

J. A. De HART, DENTISTE.

Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans.

CETTE Compagnie s'est transportée du No. 128 de la rue de la Commune, près la rue St-Charles au coin des rues Camp et Commune [illegible]

L. A. BELLANGER,

F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,

Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Patisseries!

LUNCHS: SOUPERS: REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.

AVIS.

HOTEL ST-CHARLES.

DU 1er juin courant au 1er novembre, cet hôtel sera tenu sur le pied européen [illegible]

O. E. HALL, Propriétaire.

20 . . . Rue de Chartres . . . 20

C. JAUBERT & CO.,

Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne, un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SÈCHES, étrangères et du pays [illegible]